



Société de Commissariat aux Comptes  
2 rue de Micy  
45380 LA CHAPELLE St MESMIN

*Yann GORIN*  
*Commissaire aux comptes*

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES  
DE  
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : : 80bis Avenue du Général LECLERC  
78220 VIROFLAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31/12/2022**

S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros – Siège social 2, rue de MICY – 45380 – LA CHAPELLE St MESMIN  
Tél.: 02 38 22 83 10 - E-mail : y.gorin@ycare-expertise.fr  
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de VERSAILLES et du CENTRE  
N° CEE FR 71503132359 – R.C.S ORLEANS 503 132 359 SIRET 503 132 359 00053- APE 6920Z

**COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**Siège social : 80 bis avenue du Général LECLERC  
78220 VIROFLAY**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice de douze mois clos au 31/12/2022*

Aux Adhérents,

**1 - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros – Siège social 2, rue de MICY – 45380 – LA CHAPELLE St MESMIN

Tél.: 02 38 22 83 10 - E-mail : y.gorin@ycare-expertise.fr

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de VERSAILLES et du CENTRE  
N° CEE FR 71503132359 – R.C.S ORLEANS 503 132 359 SIRET 503 132 359 00053- APE 6920Z

## **2 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **3 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **4 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité d'Administration.

## **5 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA CHAPELLE SAINT MESMIN,  
Le 06 avril 2023

Le Commissaire aux comptes  
**ACG AUDIT** représenté par



**Yann GORIN**

S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros – Siège social 2, rue de MICY – 45380 – LA CHAPELLE St MESMIN  
Tél.: 02 38 22 83 10 - E-mail : y.gorin@ycare-expertise.fr  
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de VERSAILLES et du CENTRE  
N° CEE FR 71503132359 – R.C.S ORLEANS 503 132 359 SIRET 503 132 359 00053- APE 6920Z

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>62 075.25</b>	<b>(38 011.19)</b>	<b>24 064.06</b>	<b>29 018.23</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	62 075.25	(38 011.19)	24 064.06	29 018.23
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>11 296.03</b>		<b>11 296.03</b>	<b>20 329.20</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	500.00		500.00	500.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 796.03		10 796.03	19 829.20
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>73 371.28</b>	<b>(38 011.19)</b>	<b>35 360.09</b>	<b>49 347.43</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				<b>540.00</b>
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				540.00
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>	<b>1 512.62</b>		<b>1 512.62</b>	<b>626.44</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>110 683.53</b>		<b>110 683.53</b>	<b>158 323.02</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	280.00		280.00	299.25
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	110 403.53		110 403.53	158 023.77
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>1 295 916.48</b>		<b>1 295 916.48</b>	<b>678 458.49</b>
Valeurs mobilières de placement	104 340.00		104 340.00	104 340.00
Disponibilités	1 191 576.48		1 191 576.48	574 118.49
Charges constatées d'avance	36 367.60		36 367.60	31 789.66
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>1 444 480.23</b>		<b>1 444 480.23</b>	<b>869 737.61</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 517 851.51</b>	<b>(38 011.19)</b>	<b>1 479 840.32</b>	<b>919 085.04</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Ecart de réévaluation</b>			
<b>Réserves</b>			
		627 647.20	573 913.99
Réserves statutaires ou contractuelles		399 379.74	381 468.67
Réserves pour projet de l'entité		228 267.46	192 445.32
Autres réserves			
<b>Report à nouveau</b>			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>			
		459 640.04	53 733.21
<b>Situation nette (sous total)</b>			
		1 087 287.24	627 647.20
<b>Fonds propres consommables</b>			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs			
<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>Provisions réglementées</b>			
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>			
		1 087 287.24	627 647.20
<b>Fonds reportés (liés aux legs ou donations)</b>			
Fonds dédiés		2 500.00	
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>			
		2 500.00	
<b>Provisions pour risques</b>			
Provisions pour charges		58 814.00	53 617.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>			
		58 814.00	53 617.00
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>			
<b>DETTES</b>			
		331 239.08	237 820.84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		185 688.60	142 168.60
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		44 013.50	40 852.89
Dettes fiscales		1 645.00	1 264.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		99 891.98	53 535.35
Legs et donations en cours de réalisation			
<b>Produits constatés d'avance</b>			
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>			
		331 239.08	237 820.84
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>			
		1 479 840.32	919 085.04

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	52 184.00	51 744.00	440.00	0.85 %
Ventes de biens et services	25 075.50	4 762.86	20 312.64	
Ventes de biens	660.00	718.00	(58.00)	-8.08 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	24 415.50	4 044.86	20 370.64	
dont parrainages	6 006.50		6 006.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	32 375.00	42 675.00	(10 300.00)	-24.14 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	657 458.02	602 363.26	55 094.76	9.15 %
Dons manuels	649 458.02	593 863.26	55 594.76	9.36 %
Mécénats	8 000.00	8 500.00	(500.00)	-5.88 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	604 287.91	94 016.07	510 271.84	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	792.89	1 240.45	(447.56)	-36.08 %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 372 173.32</b>	<b>796 801.64</b>	<b>575 371.68</b>	<b>72.21 %</b>
Achats de marchandises	734.94	872.31	(137.37)	-15.75 %
Variation de stock	540.00	337.00	203.00	60.24 %
Autres achats et charges externes	396 794.26	386 869.24	9 925.02	2.57 %
Aides financières	204 738.34	100 459.78	104 278.56	
Impôts, taxes et versements assimilés	8 098.91	10 456.42	(2 357.51)	-22.55 %
Salaires et traitements	174 653.75	173 267.45	1 386.30	0.80 %
Charges sociales	70 052.80	76 506.95	(6 454.15)	-8.44 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 977.58	14 096.55	(3 118.97)	-22.13 %
Report en fonds dédiés	2 500.00		2 500.00	
Autres charges	45 953.93	44 138.42	1 815.51	4.11 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>915 044.51</b>	<b>807 004.12</b>	<b>108 040.39</b>	<b>13.39 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>457 128.81</b>	<b>(10 202.48)</b>	<b>467 331.29</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	4 348.98	1 989.72	2 359.26	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>4 348.98</b>	<b>1 989.72</b>	<b>2 359.26</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>4 348.98</b>	<b>1 989.72</b>	<b>2 359.26</b>	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>461 477.79</b>	<b>(8 212.76)</b>	<b>469 690.55</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char		62 218.97	(62 218.97)	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>62 218.97</b>	<b>(62 218.97)</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	195.31 994.44		195.31 994.44	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 189.75</b>		<b>1 189.75</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(1 189.75)</b>	<b>62 218.97</b>	<b>(63 408.72)</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	648.00	273.00	375.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 376 522.30</b>	<b>861 010.33</b>	<b>515 511.97</b>	<b>59.87 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>916 882.26</b>	<b>807 277.12</b>	<b>109 605.14</b>	<b>13.58 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>459 640.04</b>	<b>53 733.21</b>	<b>405 906.83</b>	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	9 661.00 4 710.00 56 008.40	7 575.00 7 911.00 41 973.19	2 086.00 (3 201.00) 14 035.21	27.54 % -40.46 % 33.44 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>70 379.40</b>	<b>57 459.19</b>	<b>12 920.21</b>	<b>22.49 %</b>
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	9 661.00 4 710.00 56 008.40	7 575.00 7 911.00 41 973.19	2 086.00 (3 201.00) 14 035.21	27.54 % -40.46 % 33.44 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>70 379.40</b>	<b>57 459.19</b>	<b>12 920.21</b>	<b>22.49 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	9
3.1.8 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.9 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.10 <i>Disponibilités</i> .....	10
3.1.11 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	10
3.1.12 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	14
3.2.4 <i>Dettes</i> .....	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i> .....	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>16</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i> .....	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie</i> .....	18
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i> .....	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	31



# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Les comptes 2022 font ressortir un résultat de 459 k€. A l'issue du Conseil d'Administration du 20 mars 2023 il a été décidé d'affecter en 2023, 100 k€ à la recherche et 322.8 k€ au financement de projets hospitaliers dans le cadre d'un appel à projet EDT et autres équipements.



## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	61 754	1 821	1 500	62 075
Immobilisations financières	20 329	836	9 869	11 296
<b>Total</b>	<b>82 083</b>	<b>2 657</b>	<b>11 369</b>	<b>73 371</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 821</b>	<b>1 500</b>
THISO - radiateur	649	
Ordinateur Dell	1 172	
Stoptél - migration Versailles		1 500
<b>Immobilisations financières</b>	<b>836</b>	<b>9 869</b>
Dépôt garantie Aestiam	586	
Dépôt garantie Séfal		9 619
Caution salle Les Clayes-sous-Bois	250	250
<b>Total</b>	<b>2 657</b>	<b>11 369</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	32 736	5 781	506	38 011
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>32 736</b>	<b>5 781</b>	<b>506</b>	<b>38 011</b>

*FS*

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	500	0	0	500
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 829	836	9 869	10 796
<b>Total</b>	<b>20 329</b>	<b>836</b>	<b>9 869</b>	<b>11 296</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti.

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Néant

### 3.1.7 Stocks

Néant

8

### 3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	11 296		11 296
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
Créances clients et comptes rattachés	280	280	
Autres Créances	110 404	110 404	
Créances reçues par legs ou donations		0	
Charges constatées d'avance	36 368	36 368	
<b>Total</b>	<b>158 348</b>	<b>147 052</b>	<b>11 296</b>

### 3.1.9 Tableaux des dépréciations

Néant

### 3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	493 474	0
Livrets et comptes épargne	802 442	4 349
Comptes à terme	0	0
<b>Total</b>	<b>1 295 916</b>	<b>4 349</b>

### 3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Fournisseurs débiteurs</b>	<b>1 512</b>	<b>626</b>
Avoir Fédération	161	0
Avoir Aestiam	526	0
Avoir Séfal	825	626
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>280</b>	<b>299</b>
Fédération	280	299
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres créances</b>	<b>110 403</b>	<b>158 024</b>
Fédération - legs à recevoir	0	14 277
Fédération - dons à recevoir	100 524	134 647
Fédération - prél automatiques	9 730	8 985
Octobre rose	65	115
CHI Poissy	84	0
<b>Disponibilités</b>	<b>1 577</b>	<b>202</b>
Intérêts courus à recevoir	1 577	202
<b>Total</b>	<b>113 772</b>	<b>159 151</b>

### 3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
STOPTELECOM - maintenance	17	17
PITNEYBOWES - location machine à affranchir	493	453
MMA - assurances multirisques	1 272	1 395
MMA - assurances multirisques Mat.prév.	135	131
ACCOR - tickets restaurant	3 889	2 252
STUDIOBOOK - concept+impres.agendas	14 841	12 837
RICOH - location multi-fonctions	151	151
AESTIAM - loyer + charges locatives + taxe foncière	15 570	14 554
<b>Total</b>	<b>36 368</b>	<b>31 790</b>



### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
Fonds statutaires	381 469		17 911	17 911	17 911	17 911			399 380	
Fonds de réserve générale	192 445		35 822	35 822	35 822	35 822			228 267	
Fonds de réserve missions sociales										
Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	53 733				459 640	459 640	53 733	53 733	459 640	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
<b>Total</b>	<b>627 647</b>		<b>53 733</b>	<b>53 733</b>	<b>513 373</b>	<b>513 373</b>	<b>53 733</b>	<b>53 733</b>	<b>1 087 287</b>	

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		2 500	0	2 500	0	2 500
K/ABI - Projet retour à l'emploi	2022	2 500	0	2 500	0	2 500
<b>Total</b>		<b>2 500</b>	<b>0</b>	<b>2 500</b>	<b>0</b>	<b>2 500</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour litiges				0
Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
Provisions pour charges sur legs ou donations				0
Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
Provisions pour indemnités de départ en retraite	53 617	5 197		58 814
<b>Total</b>	<b>53 617</b>	<b>5 197</b>	<b>0</b>	<b>58 814</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 689	185 689		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	45 658	45 658		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	99 892	99 892		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>331 239</b>	<b>331 239</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>1 340</b>	<b>1 491</b>
Impôt sur les sociétés	648	273
Taxe sur les salaires		
Formation professionnelle et autres taxes	692	1 218
Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>44 318</b>	<b>40 626</b>
Urssaf/ Pôle emploi	6 910	5 745
Caisse de retraite	5 510	5 534
Caisse de prévoyance	1 360	1 253
Personnel autres charges à payer		
Organismes sociaux autres charges à payer	1 551	1 551
Dettes congés à payer	19 993	18 251
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	7 997	7 301
Prélèvement à la source	997	991
<b>Total</b>	<b>45 658</b>	<b>42 117</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>185 689</b>	<b>142 169</b>
Fournisseurs	31 249	22 235
Fournisseurs Fédération	39 324	3 468
Fournisseurs - factures non parvenues	6 828	11 546
Fournisseurs - factures non parvenues Fédération	108 288	104 920
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>99 892</b>	<b>53 535</b>
EDT, aides aux malades	19 350	16 667
Recherche Fédération	79 000	34 889
Aides sociales	1 542	1 979
<b>Total</b>	<b>285 581</b>	<b>195 704</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE COMITE DES YVELINES	REPORTING - COMITÉ DES YVELINES		Decembre 2022		Decembre 2021	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1.	<b>PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-1 280 565,39	-1 280 565,39	-713 226,81	-713 226,81
	1.1 Cotisations sans contrepartie		-52 184,00	-52 184,00	-51 744,00	-51 744,00
	1.2 Dons, legs et mécénat		-657 458,02	-657 458,02	-602 363,26	-602 363,26
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-570 923,37	-570 923,37	-59 119,55	-59 119,55
2.	<b>PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-63 581,91		-105 108,52	
	2.1 Cotisations avec contrepartie					
	2.2 Parrainage des entreprises		-6 006,50			
	2.3 Contributions financières sans contrepartie		-56 782,52		-41 649,10	
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-792,89		-63 459,42	
3.	<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		-32 375,00		-42 675,00	
4.	<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>					
5.	<b>UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>					
<b>TOTAL</b>			<b>-1 376 522,30</b>	<b>-1 280 565,39</b>	<b>-861 010,33</b>	<b>-713 226,81</b>
			Decembre 2022		Decembre 2021	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1.	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-70 379,40	-70 379,40	-57 459,19	-57 459,19
	Bénévolat		-56 008,40	-56 008,40	-41 973,19	-41 973,19
	Prestations en nature		-4 710,00	-4 710,00	-7 911,00	-7 911,00
	Dons en nature		-9 661,00	-9 661,00	-7 575,00	-7 575,00
2.	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
3.	<b>CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
	Prestations en nature					
	Dons en nature					
<b>TOTAL</b>			<b>-70 379,40</b>	<b>-70 379,40</b>	<b>-57 459,19</b>	<b>-57 459,19</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 696 €

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Néant

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>	<b>566 574</b>	<b>57 130</b>
Manifestations	8 855	722
Ventes ( dont abonnement à vivre)	660	718
Prestations et autres ventes	280	1 963
Autres produits affectés aux missions sociales	9 274	1 360
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	547 505	52 367
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>	<b>4 349</b>	<b>1 990</b>
Produits financiers	4 349	1 990
<b>Total</b>	<b>570 923</b>	<b>59 120</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITE DES YVELINES		Décembre 2022		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	566 195,92	535 636,42	467 289,50	412 249,53		
1.1 Réalisées en France	566 195,92	535 636,42	467 289,50	412 249,53		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	389 630,36	359 070,86	395 900,45	340 860,48		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	176 565,56	176 565,56	71 389,05	71 389,05		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	221 370,83	219 704,83	193 259,51	191 284,51		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	221 370,83	219 704,83	193 259,51	191 284,51		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	120 970,51	102 349,04	139 721,11	131 205,66		
3.1 Frais d'information et de communication	649,93	649,93	183,00	183,00		
3.2 Frais de fonctionnement	112 595,27	93 973,80	134 726,99	126 211,54		
3.3 Autres charges	7 725,31	7 725,31	4 811,12	4 811,12		
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	5 197,00	5 197,00	6 734,00	6 734,00		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	648,00		273,00			
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	2 500,00					
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>916 882,26</b>	<b>862 887,29</b>	<b>807 277,12</b>	<b>741 473,70</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>459 640,04</b>		<b>53 733,21</b>			

D - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	13 871,00	13 871,00	15 486,00	15 486,00
Réalisées en France	13 871,00	13 871,00	15 486,00	15 486,00
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	56 508,40	56 508,40	41 973,19	41 973,19
<b>TOTAL</b>	<b>70 379,40</b>	<b>70 379,40</b>	<b>57 459,19</b>	<b>57 459,19</b>

## **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	0	243
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
Autres produits d'activités annexes	793	1 240
Produits exceptionnels	0	62 219
<b>Total</b>	<b>793</b>	<b>63 702</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### **4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations**

Néant

#### **4.2.5 Utilisation des fonds dédiés**

Néant

### **4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

#### **4.3.1 Modalités de répartition des charges**

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon la surface des locaux et la clé de répartition des salariés. Elle garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2022.



REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	34 601	7 016	7 756	49 373
Assurance	1 929	351	388	2 668
Electricité et eau	1 646	334	369	2 349
Téléphone	1 709	346	383	2 438
Fournitures entretien	974	196	217	1 387
Fournitures administratives	2 472	501	554	3 527
Prestataire salaires	684	184	438	1 306
Locations mobilières	1 719	349	385	2 453
Charges locatives	4 586	930	1 028	6 544
Entretien sur biens immobiliers	420	85	94	599
Entretien sur biens mobiliers	85	17	19	121
Maintenance	366	74	82	522
Transport/achats	28	6	6	40
La poste - collecte	1 204	244	270	1 718
Taxes	5 026	1 019	1 127	7 172
Abonnement zoom	118	24	26	168
Médecine du travail, autres	53	11	12	76
<b>Total</b>	<b>57 619</b>	<b>11 687</b>	<b>13 155</b>	<b>82 461</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	64 791	70 361
Actions d'information, de prévention et de dépistage	58 811	58 079
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	6 233	6 265
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	51 441	51 027
Frais de fonctionnement (dont communication)	65 142	64 042
<b>Total</b>	<b>246 418</b>	<b>249 774</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	216 500	224 365
Actions d'information, prévention, dépistage	150 685	149 340
Actions de formation	459	440
Actions de recherche	20 608	19 994
Actions autres	1 378	1 761
<b>Total</b>	<b>389 630</b>	<b>395 900</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	36 500	36 500
Actions d'information, prévention, dépistage	0	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	140 066	34 889
Actions autres	0	0
<b>Total</b>	<b>176 566</b>	<b>71 389</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Frais d'information et de communication	650	183
Frais de gestion	98 139	115 584
Impôts et taxes	2 054	4 171
Cotisation statutaire 10%	12 402	14 972
Charges financières	1 275	1 357
Dotations aux amortissements	5 261	3 454
Charges exceptionnelles	1 190	0
<b>Total</b>	<b>120 971</b>	<b>139 721</b>

### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Néant

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	Nbre d'heures x 1,5 SMIC	56 008	41 973
Mise à disposition de salles	Valeur locative	9 661	7 575
Bénévolat-coaching emploi	Tarif horaire coaching emploi	1 850	3 250
Bénévolat-massages bien-être	Tarif horaire massages	1 740	2 001
Bénévolat-groupe de parole	Tarif horaire groupe de parole	1 120	2 660
	<b>Total</b>	<b>70 379</b>	<b>57 459</b>

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Frais de fonctionnement	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	735				540						735
Variation de stock											540
Autres achats et charges externes	202 269				159 633		34 892				396 794
Aides financières	28 173	176 566									204 739
Impôts, taxes et versement assimilés	5 026				10 19		2 054				8 099
Salaires et traitements	91 806				36 778		46 070				174 654
Charges sociales	36 296				14 673		19 084				70 053
Dotations aux amortissements et dépréciations	520						5 261		5 197		10 978
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés										2 500	2 500
Autres charges	24 605				8 728		12 421				45 954
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices										648	648
<b>TOTAL</b>	<b>389 630</b>	<b>176 566</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>221 371</b>	<b>0</b>	<b>120 971</b>	<b>5 197</b>	<b>648</b>	<b>2 500</b>	<b>916 882</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	9 161			500	9 661
Prestations de services	4 710			56 008	4 710
Personnel bénévole					56 008
<b>TOTAL</b>	<b>13 871</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56 508</b>	<b>70 379</b>

*SA*

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	7 479
Autres missions	0
<b>Total</b>	<b>7 479</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles	
Différence / dépôt de garantie	195
Valeur comptable d'immo cédée	994
<b>Total</b>	<b>1 190</b>

*8*

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>078 - COMITÉ DES YVELINES</b>		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-1 280 565,39</b>	<b>-713 226,81</b>
<i>1.1 Cotisations sans contrepartie</i>		<i>-52 134,00</i>	<i>-51 744,00</i>
<i>1.2 Dons, legs et mécénat</i>		<i>-657 459,02</i>	<i>-602 363,26</i>
Dons manuels non affectés		-641 194,97	-576 183,34
Dons manuels affectés		-8 263,05	-17 679,92
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-8 000,00	-8 500,00
<i>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</i>		<i>-570 923,37</i>	<i>-59 119,55</i>
Manifestations		-8 855,00	-721,61
Ventes (dont abonnement à vivre)		-660,00	-718,00
Prestations et autres ventes		-280,00	-1 963,25
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-9 274,00	-1 360,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-4 348,98	-1 989,72
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-547 505,39	-52 366,97
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-1 280 565,39</b>	<b>-713 226,81</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>-28 246,89</b>
<b>TOTAL</b>		<b>-1 280 565,39</b>	<b>-741 473,70</b>
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice</b>		<b>496 445,34</b>	<b>546 321,57</b>
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		417 678,10	-28 246,89
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		-22 216,87	-21 629,34
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (1)</b>		<b>891 906,57</b>	<b>496 445,34</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>70 379,40</b>	<b>57 459,19</b>
<i>Bénévolat</i>		<i>-56 008,40</i>	<i>-41 973,19</i>
<i>Prestations en nature</i>		<i>-4 710,00</i>	<i>-7 911,00</i>
<i>Dons en nature</i>		<i>-9 661,00</i>	<i>-7 575,00</i>
<b>TOTAL</b>		<b>-70 379,40</b>	<b>-57 459,19</b>



LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	078 - COMITÉ DES YVELINES	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION DER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>535 636,42</b>	<b>412 243,53</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>535 636,42</i>	<i>412 243,53</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>359 070,86</i>	<i>340 860,48</i>
Actions en direction des malades, des proches et être de santé		209 277,41	194 724,75
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		131 348,49	123 940,31
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres p		459,35	440,35
Actions de proximité et politique de santé		1 378,08	1 761,38
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		20 607,55	19 993,71
Actions de création/subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>176 565,56</i>	<i>71 389,05</i>
Actions en direction des malades, des proches et être de santé		36 500,00	36 500,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres p			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		140 065,56	34 889,05
<i>Programmes nationaux</i>		<i>110 565,56</i>	<i>34 889,05</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>28 500,00</i>	
Missions reversement leur			
Autres actions			
Actions de proximité et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>219 704,83</b>	<b>191 284,51</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>219 704,83</i>	<i>191 284,51</i>
Frais d'appel de dons		128 596,85	117 382,64
Frais d'appel de legs			
Frais traitement de dons		64 236,89	58 493,71
Frais de traitement de legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		16 881,09	15 432,16
Activités de récupération			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aider aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info, Pré, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aider aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info, Pré, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>102 349,04</b>	<b>131 285,66</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>649,93</i>	<i>183,00</i>
Frais d'information et de communication externe		649,93	183,00
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>89 913,80</i>	<i>126 211,54</i>
Frais de gestion		79 517,49	107 068,54
Formation administrative			
Impôts et taxes		2 053,74	4 171,23
Cotisation statutaire 10%		12 402,57	14 971,77
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>7 729,91</i>	<i>4 879,12</i>
Charges financières		1 274,98	1 356,98
Dotations aux amortissements		5 260,58	3 494,14
Charges exceptionnelles		1 189,75	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>857 690,29</b>	<b>734 739,70</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>5 187,00</b>	<b>6 734,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉGÉNÉRÉS DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>417 678,10</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>1 280 565,39</b>	<b>741 473,70</b>



<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>13 871,00</b>	<b>15 486,00</b>
<i>Réalisées en France</i>	13 871,00	15 486,00
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>56 508,40</b>	<b>41 973,19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>70 379,40</b>	<b>57 459,19</b>

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		



#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
15/03/2020	Ordinateur optiplex	1 229				410	410
29/07/2020	Ordinateur portable	1 560				520	520
28/12/2020	Migration stoptél	1 500				1	1
29/05/2021	Travaux électricité				624	69	69
13/06/2021	Travaux aménagement				15 060	1 673	1 673
13/06/2021	Radiateurs électriques				3 191	355	355
18/06/2021	Armoire forte				1 434	143	143
06/07/2021	Acheminement stoptél				600	200	200
06/07/2021	Mobiliers de bureau				2 053	411	411
26/07/2021	Chaises				564	113	113
12/07/2021	3 ordinateurs port dell				2 901	967	967
09/09/2021	2 casques réalité virtuelle				2 400	800	800
05/11/2021	Meuble dossiers suspendus				164	33	33
01/02/2022	Radiateurs électriques	649				66	66
13/12/2022	Ordinateur dell	1172				20	20
	<b>Total</b>	<b>6 110</b>			<b>28 992</b>	<b>5 781</b>	<b>5 781</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Néant

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	1			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	11			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	1536,00	0,93	25 497,60
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...)	8	479,50	0,29	7 959,70
Organisation de manifestations	8	286,00	0,17	4 747,60
Communication, démarches auprès des médias	7	119,50	0,07	1 983,70
Ventes au profit du CD	1	145,00	0,09	2 407,00
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	2	19,00	0,01	315,40
Autres.	21	789,00	0,48	13 097,40
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>3 374,00</b>	<b>2,05</b>	<b>56 008,40</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES



### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	7 074	3,89
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>7 074</b>	<b>3,89</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	641
	<b>Total</b>	<b>641</b>

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6 523 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

